

Communiqué de presse

## Révision de la LAT : un développement territorial sans cohérence

Grenchen, le 14 août 2017

**Paysage Libre Suisse salue le principe de la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). La législation actuelle, suite à de nombreuses révisions, est devenue extrêmement complexe et n'est plus comprise que par une minorité de personnes et même de juristes. Même si on peut saluer l'objectif de la révision, la politique de l'aménagement du territoire est contradictoire et la Confédération n'a aucune vision d'ensemble hors de la zone à bâtir.**

L'introduction de marges de manœuvre, limitées, pour les cantons, dans le cadre du processus de planification et de compensation, est louable. Ce système permet de tenir compte de la diversité des territoires suisses et constitue une opportunité de simplifier les règles.

Paysage Libre Suisse est en revanche stupéfait par le manque de vision d'ensemble de la Confédération de ce qui se passe hors de la zone à bâtir. D'un côté, les autorités veulent tout réglementer, presque jusqu'au dernier mètre carré, de façon à limiter les constructions et les transformations hors de la zone à bâtir, pour limiter le mitage du territoire et protéger le paysage. D'un autre côté, le Département de Doris Leuthard pousse non seulement au mitage du territoire mais de façon plus générale à l'industrialisation du paysage, et donc à sa destruction, en exigeant la construction de très nombreuses éoliennes dans notre pays, tout cela pour une production énergétique faible et aléatoire. A cela s'ajoute le besoin accru de lignes électriques, longues de plusieurs kilomètres, qui sont en contradiction avec la LAT telle qu'elle a été acceptée par le peuple en 2014.

La récente « conception énergie éolienne » que la Confédération a publiée pour ainsi dire en même temps que la révision de la LAT préconise l'installation d'éoliennes permettant une production annuelle de 4.3 TWh. Cet objectif nécessite la construction de près de 1'000 éoliennes hors de la zone à bâtir, ce qui constituerait un véritable désastre pour le paysage, pour la zone agricole et les zones protégées. La politique d'aménagement du territoire au niveau suisse est dépourvue de toute cohérence et semble procéder d'un dangereux aveuglement face aux véritables problèmes de mitage du territoire, et d'une pondération incohérente des intérêts en présence.

### Contact:

**Michel Fior, secrétaire général, 079 898 11 55, [michel.fior@paysage-libre.ch](mailto:michel.fior@paysage-libre.ch)**